

Indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes à l'IGN

Informations relatives aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes à l'IGN en application des décrets n° 2023-1136 et n° 2023-1137 du 5 décembre 2023 relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique de l'État.

Indicateurs en matière d'égalité professionnelle à l'IGN	2025
Nombre de fonctionnaires (<i>titulaires, stagiaires ou élèves</i>)	718 ETPT
Nombre de non-titulaires (<i>contractuel·les, ouvrier·ères de l'État, détaché·es sur contrat, etc.</i>)	635 ETPT
Indicateur 1 (<i>écart global de rémunération F-H pour les fonctionnaires</i>)	41 points / 42
Indicateur 2 (<i>écart global de rémunération F-H pour les contractuel·les</i>)	38 points / 38
Indicateur 3 (<i>nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations</i>)	4 points / 20
Index Égalité professionnelle de l'IGN	83 points / 100

Cette année encore, les écarts globaux de rémunération entre les agentes et les agents de l'IGN sont proche de la cible avec des différences de salaire moyennes entre les femmes et les hommes inférieures à 1% en équivalent temps plein :

Pour les fonctionnaires, l'écart de salaire moyen en EQTP corrigé des effets ségrégation des corps et démographie au sein des corps est passé de -0,3% à -0,6%, en défaveur des agentes fonctionnaires tous corps confondus, ce qui explique le point d'écart (indicateur 1).

Les écarts de rémunération entre contractuelles et contractuels sont quasi nuls en moyenne (-0,01%) compte-tenu de l'importance des effectifs féminins parmi les ouvriers de l'IGN (indicateur 2).

Le nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations est passé de 3 à 2, à la suite du départ d'une membre du CODIR (indicateur 3).

L'index Égalité professionnelle pour 2025 de l'IGN reste supérieur aux 75 points requis par la réglementation. Il se situe par ailleurs au-dessus de la moyenne des opérateurs du ministère de la transition écologique.